TAXE DE SEJOUR

- Etat trimestriel -

à joindre obligatoirement à la déclaration trimestrielle de perception

Année

Dénomination : Ville Département

Type :

Adresse :

Catégorie : **étoile**

Période :

	Dates					Tarifs		Nombre d'exonérations				Montant à acquitter	Taxe de séjour		
n° d'ordre	Paiement de la taxe de séjour	Arrivée	Départ	Durée du séjour en jours	Nombre de personnes logées	Nb de plein tarif + 18 ans 100%	Nb de nuitées taxables	1) moins de 18 ans 2)hébergés d'urgence ou relogement 3) contrat de travail saisonnier			Nb de nuitées exonérées	Plein tarif	revenant à la Ville	revenant au Département	TOTAL PERCU Ville + Département
						0,00 €		1	2	3		0,00 €			
				TOTAL											

Fait à Chaville le,

Signature